



Déclaration des élues du SNUDI FO 63 à la CAPD du 13 juin 2019

Les élues du personnel du SNUDI FO 63 tiennent en premier lieu à s'insurger contre les remises en causes des droits démocratiques fondamentaux de la part du gouvernement (droit de manifester, liberté d'expression, liberté de circuler) et dénoncent les violences, répressions, sanctions qu'ont à subir ceux qui s'opposent à la politique du Président de la République.

Le mouvement social en cours est extrêmement profond. Preuves en sont les grèves qui se multiplient dans les hôpitaux et qui s'étendent dans tous les services d'urgence. Preuves en sont les grèves massives dans l'Education Nationale depuis le 19 mars pour le retrait de la loi Blanquer et de la réforme du lycée, pour le retrait du projet de loi de la Fonction Publique, et pour la défense des régimes de retraite. Preuves en sont les manifestations des gilets jaunes qui restent toujours déterminés.

Le SNUDI FO 63 apporte son entier soutien aux collègues engagés pour le retrait de la loi BLANQUER qui sont aujourd'hui sous le coup de sanctions, de tracasseries, de menaces de la part de leur administration.

Le SNUDI FO 63 dénonce l'entêtement d'un gouvernement qui ne représente plus que 11% de l'ensemble du corps électoral, à faire passer en force des réformes qui toutes ont un point commun : revenir sur les acquis arrachés par des dizaines d'années de luttes sociales.

C'est dans ce cadre que le Parlement a examiné la loi qui vise à remettre en cause l'existence même de la Fonction Publique, du statut de fonctionnaires et des instances représentatives du personnel, dont les CAPD, qui n'auraient plus de prérogatives.

C'est dans ce cadre que l'Assemblée Nationale a examiné le projet de loi dit « de l'Ecole de la Confiance » qui vise une nouvelle fois à en finir avec l'école communale, l'école maternelle et toutes les structures d'accueil spécialisées pour les enfants en situation de handicap ou en difficulté. Et si le gouvernement confirme le retrait de la mise en place des EPSF, c'est bien grâce au rapport de force exprimé dans les mobilisations que ce recul se fait.

C'est donc dans ce cadre qu'a lieu cette CAPD, dont un des points à l'ordre du jour est le mouvement intra-départemental. Ces nouvelles modalités rejetées par l'ensemble des organisations syndicales ont été imposées en force par le ministère. Les élus du SNUDI FO 63 dénoncent ici les modalités de ce mouvement et en demandent l'abandon et le retour à un barème simple dont l'élément essentiel serait l'ancienneté générale des services. Le SNUDI

FO 63 tient à remercier les personnels administratifs qui ont été surchargés de travail du fait des nouvelles procédures et les remercie pour leur disponibilité dans cette période.

Le SNUDIFO 63 dénonce par avance les conséquences de l'entêtement à imposer un logiciel inadapté qui aboutit à nommer des collègues sur des postes qu'ils n'ont pas choisis. Au vu des projets d'affectation fournis par l'Administration, les élus du SNUDI FO 63 ont constaté que 6 collègues seraient affectés d'office sur des postes et des zones non choisis. Le SNUDI FO 63 demande que ces collègues puissent participer, de manière exceptionnelle, à la phase d'ajustement. En effet, ces personnels se retrouvent sanctionnés du fait de leur barème.

Concernant les demandes de temps partiels, le SNUDI FO 63 trouve inadmissible que certains collègues n'aient, à ce jour, toujours pas reçu leur réponse.

Concernant les affectations des TRS, le SNUDI FO 63 déplore qu'il n'y ait pas de CAPD traitant spécifiquement de ce point. Il veillera néanmoins à ce que les critères d'attribution dont les modalités sont exposées dans la circulaire soient respectés lors des réunions organisées par chaque IEN de circonscription.

Enfin, le SNUDI FO 63 demande à ce que toutes les demandes d'INEAT pour le Puy-de-Dôme soient satisfaites afin de faire respecter le droit à mutation des agents.

Qu'il s'agisse de la loi Blanquer, de la réforme de la Fonction Publique ou de la réforme de la retraite universelle par points, FORCE OUVRIERE reste déterminée pour les mettre en échec.

Le SNUDI FO 63 prend ses responsabilités, est aux côtés des personnels et défend leurs revendications. Nous appelons à amplifier les mobilisations et le rapport de force, la grève pour obtenir satisfaction.

Merci de votre attention.